



Présentation

Acteur majeur de l'aménagement en Guyane Française, l'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane, EPFA Guyane, intervient depuis maintenant 20 ans pour construire la ville amazonienne durable. L'EPFA Guyane est un outil à la disposition des collectivités locales, territoriales et de l'Etat, dont la stratégie d'intervention suit les objectifs du Schéma d'Aménagement Régional, arrêté fin 2014 par la Collectivité Territoriale de la Guyane.

L'EPFA Guyane déploie ses activités autour de trois principaux champs d'actions :

- L'action foncière,
- L'aménagement urbain durable
- Le développement économique et agricole du territoire.

L'EPFA Guyane s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes et intervient pour donner à la Guyane les moyens de son développement :

- Maîtriser le foncier pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'Etablissement Public Foncier
- Faire la ville amazonienne durable, dans le cadre de sa mission d'Etablissement Public d'Aménagement
- Contribuer au développement économique du territoire
- Participer au développement agricole de la Guyane

Principaux enjeux et spécificités

La Guyane est une région et un département d'outre-mer français d'Amérique du Sud, dans l'Europe.

Avec ses 83 534 km² de superficie, la Guyane est le plus grand département français et le plus boisé avec 96 % du territoire couvert d'une forêt équatoriale.

La population de la Guyane, estimée à 252 338 habitants en 2014 est en forte croissance et devrait passer à 400 000 en 2025.

Après analyse d'études menées en 2005 et 2006 concernant les besoins de construction de logements, l'Etat estime que la Région Guyane a besoin de construire 3 000 logements par an dans les 10 prochaines années.

L'une des particularités de la Guyane tient à son statut foncier. 90 % des terres appartiennent à l'Etat, avec pour effet des situations d'appropriation sans titre de ces terres, avec une forte proportion d'habitat informel ou illégal.

Ces spécificités font que l'EPFA Guyane doit accompagner les collectivités dans l'aménagement d'un territoire enclavé, morcelé avec une urbanisation dispersée (principalement sur le littoral), caractérisées par une problématique foncière complexe pour un besoin annuel d'environ 3200 logements.

Au regard, de ces nombreux défis, l'Etat a créé une OIN multi sites en décembre 2016 et désigné l'EPFA Guyane pour sa mise en œuvre.

Dans le cadre de ce développement, l'EPFA Guyane met à disposition son expertise et son ingénierie dans les problématiques de régularisation des occupations sans titre, de création de marchés fonciers, d'identification et de transformation de délaissés urbains.

L'EPFA Guyane assure la maîtrise foncière de grands projets publics, tels que le premier TCSP de Guyane. Il participe également à travers des observatoires et groupes de travail aux réflexions sur les mutations foncières du territoire..

CONTACT

EPFA GUYANE
La Fabrique Amazonienne
14 Esplanade de la Cité d'Affaire
CS 30059
97357 Matoury Cedex

Date de création : **1^{er} janvier 2017**

Territoire de compétence : **22 communes de la Guyane française et 4 EPCI**

Collectivités membres du CA : **Collectivité Territoriale, Assemblée des Maires et Communautés des Communes**

Membres Consultatifs : **Chambre de Commerce et d'Industrie – Conseil Economique Social et Environnemental Régional de la Guyane – Chambre d'Agriculture**

Président : **Rodolphe ALEXANDRE, Président de la Collectivité Territoriale**

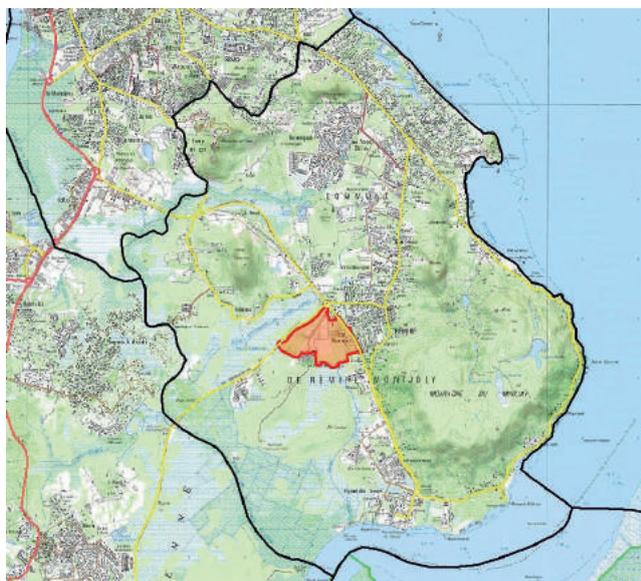
Conseil d'administration : **12 membres**

Directeur : **Denis GIROU**

Nombre de salariés : **51 personnes (DG et agent comptable compris)**

REMIRE-MONTJOLY - ECOQUARTIER

Le site du projet se trouve en zone péri-centrique de la Commune de Rémire-Montjoly, à 4 km du centre-ville, dans un secteur peu urbanisé, le périmètre du projet s'étend sur 76, 2 ha. Il est desservi par le rond-point Adelaïde-Tablon, entre les Routes Départementales 23 et 24. Afin d'ouvrir ce secteur à l'urbanisation, de garantir un développement cohérent et maîtrisé, répondant aux besoins de la ville en matière d'habitat et d'équipement, l'EPFA Guyane a engagé une opération d'aménagement.



© EPAG

CAYENNE – QUARTIER HIBISCUS

Situé en zone péri-centrique de la commune de Cayenne, à 1,5 km du centre-ville, dans un secteur moyennement urbanisé, le périmètre de projet de la ZAC HIBISCUS s'étend sur 25 ha. Il est desservi par les routes de Montabo et de Baduel et est attenant au pôle Universitaire de Guyane (PUG). Afin d'ouvrir ce secteur à l'urbanisation, et de garantir un développement cohérent et maîtrisé, répondant aux objectifs d'ouverture du PUG sur la ville et de mixité sociale et fonctionnelle, l'EPAG a engagé une opération d'aménagement.

Le programme prévoit la réalisation des équipements de viabilisation primaire et secondaire, la construction d'environ 650 logements et 650 chambres étudiantes. La ZAC Hibiscus intégrera également des surfaces dédiées aux commerces (5000 m² environ) et aux activités (10000 m² environ) ainsi qu'un groupe scolaire. Ce futur quartier sera pourvu de places publiques, d'un plateau sportif et d'un bassin paysager, il sera desservi par un transport en commun en site propre.



© EPAG